

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

N° 000181 / MEJ / DJS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

.....
Le Directeur

Papeete, le 14 JAN. 2020

Affaire suivie par :
paj

à

Monsieur Joe TAPARE
Président de la Fédération tahitienne de triathlon
BP 5464 - 98716 Pirae Fautaua, Complexe N Spitz**Objet :** Attribution de la délégation de service public.**Réf. :** - Délibération n°99-176 APF du 14 octobre 1999 modifiée, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives en Polynésie française ;
- Arrêté n°99 CM du 21 janvier 2000 modifié, relatif à l'agrément des fédérations sportives ;
- Arrêté n°491 CM du 31 mars 2000 modifié, fixant les conditions d'attribution et de retrait de la délégation aux fédérations sportives en Polynésie française ;
- V/demande de délégation de service public en date du 04 novembre 2019.**P.J. :** Arrêté n° 14305/MEJ du 27 décembre 2019.Monsieur le Président, *cher Joe,*

J'ai l'honneur de vous informer que la Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports a, par arrêté n° 14305/MEJ du 27 décembre 2019 joint à la présente, attribué à votre fédération sportive la délégation de service public pour la discipline triathlon et les disciplines enchaînées en course à pieds, cyclisme et natation (aquathlon, "bike and run", "cross duathlon", "cross triathlon", duathlon, raid, "swim and run").

Je vous précise que cette délégation est accordée à compter de la publication dudit arrêté au journal officiel jusqu'au 31 décembre 2023.

Cette reconnaissance du pays vous permet notamment, dans les conditions définies par la délibération susvisée, d'organiser la discipline et de délivrer des titres internationaux et locaux.

Enfin, je vous informe que votre fédération pourra, à tout moment, faire l'objet d'un contrôle des conditions d'octroi de délégation de service public.

À ce titre, veuillez, d'une part à fournir les documents prévus par les arrêtés cités en référence, et d'autre part, à justifier que votre fédération met en œuvre, chaque année, des actions tendant au développement du sport pour tous (sports de masse) et du sport de haut niveau, et à la formation de ses membres et cadres techniques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Ministre et par délégation

Le Directeur
Anthony PHEU